
JOURNAL GÉNÉRAL

DE FRANCE.

Du Dimanche 22 Juillet 1792.

MM. les souscripteurs à ce journal, dont l'abonnement expire à la fin de ce mois, sont priés de le renouveler, afin qu'il n'y ait point d'interruption dans le service.

NOUVELLES.

Londres, le 16 juillet.

Les personnes les plus instruites ici ne doutent point que notre roi ne se servit très-volontiers de son influence pour faire cesser la guerre (qui en cas de résistance dévastera vos belles provinces), si les jacobins, cette assemblée législative en chef n'existoient pas; mais tant que cette secte pesera sur la surface de la France, n'espérez pas d'amis ni de médiateurs; leur abolition totale est la condition *sine qua non* de l'interposition du gouvernement anglais, le seul qui ne soit pas armé contre vous: en effet, quelle puissance voudroit devenir médiatrice dans un moment affreux, où des scélérats, comme les diables dans le *Pandæmonium* de Milton insultent sans cesse à leur souverain, et sans cesse profanent son nom sacré? Ainsi soyez persuadé que tant que les jacobins affligeront votre patrie et régneront seuls, notre gouvernement, malgré tous les efforts qu'on fait auprès de lui, ne s'immiscera pas dans vos affaires ni en ami ni en ennemi. Les Anglais, amans de la liberté, auroient mauvaise grâce, de soutenir les intérêts d'une faction licentieuse, et ce seroit la soutenir que d'arrêter, en quelque sorte les armées formidables qui s'avancent pour la châtier et ensuite l'anéantir pour le bonheur du genre humain.

Ne croyez cependant pas que, malgré la rivalité qui nous a si long-temps désunis, nous nous réjouissons de l'état affreux dans lequel les factieux ont réduit votre superbe royaume; non: loin de nous toute idée aussi

anti-sociale! car sans parler de l'humanité qui doit porter un peuple policé et libre à sympathiser avec les malheureux, et à verser le baume de la consolation dans le cœur des affligés, il est un autre sentiment moins noble à la vérité, qui nous fait souhaiter de voir finir vos maux; c'est l'intérêt individuel: notre commerce, tout étendu qu'il est, souffre de vos souffrances. La nature a semblé vouloir ne nous diviser qu'à demi, comme il n'y a qu'un PAS qui nous sépare. Nos liaisons de commerce ont été étroites; l'habitude les a rendues nécessaires, mais les jacobins les ont détruites. Il n'y a donc pas d'anglais, digne de ce nom, qui ne désire que la paix soit rétablie en France, qui ne souhaite la destruction des jacobins, ce qui seroit le signal du bonheur.

Bruxelles, le 17 juillet.

« Le couronnement de notre souverain, comme empereur, a eu lieu le 14, à Francfort. Sa majesté y étoit arrivée le 11, avec son auguste épouse et le sérénissime archiduc Joseph. Malgré le grand incognito que leurs majestés ont voulu observer, des cris de joie ont attesté la plus grande allégresse en voyant ces augustes souverains. Le 13, le magistrat avoit annoncé avec les cérémonies d'usage, le couronnement de François II, en recommandant aux habitans et aux étrangers de tenir la même conduite tranquille qu'au couronnement de Léopold.

Le quartier-général de l'armée Autrichienne, fixé d'abord à Heidelberg, près de Mannheim, vient d'être transféré à Schwezingen.

Il n'est point encore décidé si le nouvel empereur viendra aux Pays-Bas, comme on l'avoit annoncé. Le comte de Metternick, son ministre plénipotentiaire à Bruxelles, que sa majesté a appelé auprès d'elle à Francfort, ne reviendra ici que vers la fin du mois. »

Mons, le 18 juillet. Extrait des gazettes des Pays-Bas.

« On a amené dans cette ville la pièce de canon prise à Orchie; elle porte le nom d'*Assassiné*. M. Dumourier n'en a point parlé dans sa dépêche.

Les Autrichiens sont établis dans ce moment à Bavai. Ils y sont en force et vont camper à Malplaquet.

Les désertions de l'armée des Français révoltés sont toujours fréquentes, il passe à chaque instant des carabiniers, des chasseurs, des dragons, et notamment hier quatre hussards de Chamboran avec leurs chevaux, très-bien équipés. »

De Bingen, 10 juillet.

« Les princes sont fort contents du duc de Brunswick. Nous nous apercevons déjà des effets de sa présence, et de son influence sur les souverains Allemands. L'électeur Palatin s'étoit constamment refusé à nous laisser prendre des cantonnemens dans ses états, malgré les demandes les plus instantes de la part des princes. Le duc de Brunswick, instruit des difficultés que nous éprouvions, a envoyé mercredi dernier un courrier à l'électeur; le courrier est revenu hier à six heures du matin, et nous avons reçu l'ordre d'aller nous établir à Creutznach et dans les environs. Cette ville est charmante, assez grande pour loger le prince de Condé et son quartier-général. Nous partirons demain matin pour nous y rendre. L'électeur Palatin, qui craint que les patriotes ne viennent ravager la partie de ses états contiguë à la France, avant que nous l'ayons couverte, ne veut pas avoir l'air de nous y recevoir de bon gré, et désire que nous paroissions lui faire violence et employer la force pour nous établir à Creutznach. En conséquence nous y marchons demain avec trois brigades d'infanterie et deux de cavalerie, avec six canons par homme et quelques pièces de canon, et le prince de Condé à notre tête. Le bailli, les magistrats, et une cinquantaine de dragons Palatins se présenteront

aux portes pour s'opposer à notre entrée, et sur notre sommation ils ouvriront les portes comme forcés et contraints, et feront leur protestation.

Tout le pays entre Mayence, Worms, Manhein, Spire et Heidelberg se remplit d'Autrichiens. Il en est de même tout le long du Rhin jusqu'à Bâle. »

A MM. LES RÉDACTEURS.

Je vous prie, messieurs, d'insérer dans votre journal la lettre suivante, écrite à M. Montesquieu, général de l'armée du midi.

« Monsieur, l'espoir de maintenir l'ordre, de protéger la vie, les propriétés des citoyens, nous a fait jusqu'à ce jour supporter les désagrémens sans nombre auxquels sont maintenant exposés les officiers. La reconnaissance des estimables habitans de Nîmes, d'Avignon, de Carpentras et d'Arles est une bien flatteuse récompense de nos travaux. L'excellente conduite du régiment (9^{me} régiment de dragons) sembloit annoncer de nouveaux succès. Douce illusion, détruite dans un instant!

» Lorsque nous avons engagé nos soldats à envoyer une adresse au roi, relative aux funestes événemens du 20 juin, loin de les voir partager nos sentimens, nous avons rencontré une foule d'opposans. Quelques-uns même ont osé traiter notre proposition de trahison. Ce trait annonce un bien funeste égarement, auquel nous sommes trop sensibles pour rester plus long-temps à notre poste. Nous plaignons des hommes qui sont dans l'erreur; nous désirons qu'ils rencontrent chez nos successeurs autant de zèle que nous en avions pour leur bonheur; ils le chercheroient en vain, ce bonheur, si des esprits dangereux parvenoient à les rendre indifférens pour leur roi, et défiens sur le compte de leurs officiers.

» J'ai l'honneur de vous prévenir que les démissions de MM. *Chorin, Boissenilh, Vezin, Genevière, Verdier*, sont entre les mains du commandant du neuvième régiment de dragons. J'y ai joint la mienne, en remplissant toutes les formalités prescrites par les réglemens militaires.

» La justice nous ordonne de reconnaître que ceux de nos camarades qui restent au corps nous ont donné des marques touchantes d'intérêt, et ont acquis de nouveaux droits à notre attachement.

A Villefranche, le 12 juillet 1792.
Signé DAMPMARTIN.

Saint-Amour, petite ville du Jura, 5 juillet.

A quoi pensoient nos constituans, lorsqu'ils ont confié la police de l'intérieur du royaume, c'est-à-dire, le pouvoir exécutif à 300 mille municipaux, et à 900 mille notables? Presque tous ces hommes ignorans et fanatiques sont prêts à abuser d'un pouvoir dont ils sont étonnés eux-mêmes d'être dépositaires. Il vient d'arriver ici un fait qui en est la preuve.

Le régiment d'Enghien ayant logé dans cette ville, plusieurs soldats sont allés boire et manger chez un nommé Montabreux, officier municipal, cabaretier, qui a voulu leur faire payer le pain sept sous la livre, tandis qu'il n'est fixé qu'à trois sous six deniers. Les soldats ont refusé de payer ce prix exorbitant. — Votre refus est notoire, dit la femme du cabaretier, mais mon mari est municipal, et il saura bien vous faire payer. — Le mari envoie chercher en effet la municipalité; mais voyant que ses collègues tardaient trop à se rendre à son invitation, il a laissé les soldats disputer avec sa femme, a couru à la maison commune, et est revenu, décoré de son écharpe. Alors, prenant un ton grave: — Messieurs, a-t-il dit aux soldats, vous êtes des insolens, respectez-moi maintenant; payez à madame (en parlant de son épouse) ce que vous lui devez, ou je vais vous faire arrêter. Les soldats, voyant que le cabaretier jouoit tout de bon cette scène plaisante, ont tiré leur sabre et alloient l'écharper une seconde fois, s'il ne se fût hâté de prendre la fuite. Son épouse a accepté en tremblant ce qu'ils ont bien voulu lui donner. La municipalité ne sait si elle doit conserver ce magistrat, qui a compromis la dignité du corps.

Paris, 22 juillet.

Jamais on n'a été aussi barbaquement atroce que Brissot. Cette bête féroce applaudit au meurtre de M. du Saillant et de ses malheureux compagnons d'armes. Ces meurtres ont été commis de sang-froid envers des hommes ou innocens, ou qui, vainqueurs quelques jours auparavant, avoient accordé généreusement la vie à ceux qui devoient être leurs assassins. Les lenteurs de la haute cour nationale, dit Brissot, prouvent qu'on a bien fait de massacrer du Saillant et ses complices. Si l'impuissance des lois, dans un empire, autorisoit chaque individu à s'armer de poignards pour exercer la justice, ce misérable existeroit-il encore?

— Mathieu Montmorenci vient d'écrire au maréchal Lukner, que voyant que les factieux s'attachoient à le calomnier, il croyoit ne pouvoir plus être d'aucune utilité dans son poste, et qu'en conséquence il donnoit sa démission, en regrettant toutefois de ne pouvoir rester plus long-temps à une aussi bonne école que celle du vieux général.

Le maître et l'écolier sont vraiment dignes l'un de l'autre: tous deux ont levé l'étendard de la révolte contre leur souverain. Lukner a reçu d'une nation rebelle, de l'argent et des honneurs pour prix de sa trahison. Mais ce Montmorenci, qui a souillé un nom si pur et si illustre, quels fruits a-t-il recueilli de sa déloyauté et de sa lâche félonie? L'infamie, l'opprobre, le mépris de tous les partis, et le malheur. Il s'apprête, dit-on, à partir pour l'Angleterre.

— M. d'Or... n'a pas attendu que Lukner l'ait chassé. Il a quitté l'armée, et est à Paris depuis deux jours. On dit qu'en arrivant il a été insulté, au Louvre. On est si généralement persuadé que toutes les démarches de ce prince ont quelques nouveaux crimes pour objet, qu'on ne doute point qu'il ne se rende dans la capitale, pour tirer parti des troubles affreux qui la menacent.

— Lafayette n'a point été tué en duel par Dumourier, comme le bruit en avoit couru. Il vit encore; seulement il est très-maigre.

Les poignards des jacobins, ses inquiétudes sur l'avenir, ses remords; tout concourt à le tourmenter. S'il faut en croire le journal de Brissot, Lukner en a parlé d'une manière très-désavantageuse, dans la conférence qu'il a eue avec la commission des douze. *Lafayette*, disoit ce vieux général, *avoit un poste qu'un autre défendrait avec dix mille hommes; mais lui, il lui en faut quinze.* Si ce propos, et quelques autres de ce genre sont vrais, cela prouve que les jacobins ont de nouveau gagné Lukner, et qu'il n'est plus, comme ils le disent eux-mêmes, *qu'une vieille machine qui marche toujours dans le sens du dernier qui l'a montée.*

— Demain se fait la fête de la proclamation, par laquelle la patrie est déclarée en danger. Le canon d'alarme, placé sur le pont-neuf, tirant toutes les heures une salve de trois coups; deux cortèges, composés de presque toute la force armée, qui parcourront les rues; des huissiers à cheval, portant des enseignes chargées d'inscriptions constitutionnelles; des officiers municipaux en écharpe, des notables, tous à cheval;

une bannière tricolore sur laquelle on lira ces mots : *la patrie est en danger* ; toutes les places retentissant de ce cri terrible ; telles sont les principales cérémonies de la fête de la proclamation. Nous oublions de dire que, pendant la marche des cortèges, la musique ne jouera que des airs majestueux et sévères. Le dimanche et le lundi seront consacrés à des enrêlemens civils.

— Le roi a fait paroître aussi une proclamation sur le même objet : il y règne autant de dignité qu'il peut y en avoir dans un acte de cette nature, fait au nom du roi, et dans la position dans laquelle se trouve cet infortuné monarque.

ASSEMBLÉE-NATIONALE-LÉGISLATIVE.

Séance du samedi 20 juillet.

La discussion sur M. Lafayette ayant été reprise, M. Lasource est le premier monté à la tribune. Il a mis successivement en usage toutes les figures oratoires. Il a soutenu que M. Lafayette avoit eu dessein de marcher sur Paris. Ce fait, a-t-il dit, a été attesté par un officier général de l'armée de Lukner, en présence de MM. Brissot, Guadet, Gensonné, Lamarque, Héroult de Sechelle et Delmas. On voit qu'en pareil cas le témoignage de tous ces messieurs ne peut être d'un grand poids. Enfin M. Lasource a accusé M. Lafayette d'avoir fait à son armée des distributions d'argent. On a demandé l'impression de ce discours. D'autres invoquent la préalable. Elle est mise aux voix et décrétée. Agitée d'un mouvement convulsif, la montagne s'ébranle. M. Rouyer s'élançe à la tribune. Je parie ma tête, s'écrie-t-il, qu'il y a plus de 60 voix de majorité contre la question préalable. Les jacobins demandent à grands cris l'appel nominal, parce que les tribunes étoient remplies à leur gré, et qu'ils espéroient effrayer leurs adversaires. Deux décrets ramènent l'ordre du jour sans ramener l'ordre dans l'assemblée.

M. Dumolard a défendu fort éloquemment M. Lafayette. Il a été remplacé à la tribune par l'évêque Torné, qui a débité de nouveau une diatribe violente contre Lafayette et contre le roi. M. Guadet dépose sur le bureau la note d'une conversation qu'il prétend avoir eue avec Lukner. La voici.

« Je ne nie point qu'on m'ait proposé au

nom de Lafayette, de faire marcher mon armée sur Paris. La proposition m'en a été faite par M. Bureau de Puzy, qui a été trois fois président de l'assemblée constituante.

» J'ai répondu à M. Bureau que Lafayette étoit le maître de faire ce qu'il voudroit, mais que s'il marchoit sur Paris, je marcherais sur lui, et que je le dauberais. M. Bureau m'a répliqué : Mais la vie du Roi est en danger. »

Enfin, après de très-violens débats, auxquels les tribunes participent de la manière la plus indécente et la plus épouvantable, la discussion est ajournée jusqu'à ce qu'on ait des renseignemens sur les faits qui ont été cités. Nous renvoyons à demain les objets peu intéressans qui ont été traités dans cette séance et dans la précédente.

Lorsque M. Torné a eu fini de parler, on a demandé que la discussion fût fermée ; Bazire, Chabot, Fauchet etc. s'y sont opposés avec force ; les tribunes se sont agitées avec fureur, et ont poussé des cris horribles : les tribunes *du peuple* se levent par un mouvement convulsif et terrible. Un fédéré vêtu d'un habit de garde nationale, vomit des injures et des imprécations contre M. Dumolard et les députés du côté gauche. Le président au milieu de cet épouvantable tumulte, ordonne qu'on arrête le coupable, et se couvre. Les tribunes défendent avec violence celui qui avoit crié. On demande du renfort, on crie aux armes : tandis que le calme se rétablit dans l'assemblée, le bruit se repand dans la ville qu'on massacre les fédérés et l'assemblée nationale : des brigands vont sonner le tocsin à S.-Roch. D'autres courent dans le faubourg Saint-Antoine.

Passant de bouche en bouche, ces bruits deviennent de plus en plus alarmans. Une foule immense se porte aux Tuileries et à l'assemblée. On ferme les boutiques dans la rue Saint-Honoré. Chacun se rend à sa section. L'assemblée, instruite de ces mouvemens, mande M. Pétion. Il arrive.... Messieurs, dit-il, rien n'annonce des dangers. Des *citoyens* vouloient entrer dans le jardin des Tuileries ; js m'y suis opposé avec succès : tout va bientôt être calme.... En effet, le soir le calme étoit rétabli.